



Collectif des Associations Citoyennes

L'ECHO DES ASSOS - février 2014

Lettre d'Information n°5

EDITO : L'engagement associatif, une Grande Cause Nationale qui doit se concrétiser pour toutes les associations en mouvement

Lors de la signature de la [Charte d'engagement](#) réciproque Etat/collectivités/associations, le Premier Ministre à annoncé [Le label Grande Cause Nationale 2014](#) accordé à l'Engagement associatif, d'où notre communiqué :

Le Collectif des Associations Citoyennes se félicite de la décision du Premier ministre de faire de **l'engagement associatif la Grande Cause Nationale pour 2014**, afin de « valoriser et de promouvoir le rôle des associations et de l'engagement bénévole dans notre société ». Il est très important que le gouvernement ait enfin décidé de mettre en place une politique associative visant à « **soutenir le mouvement associatif, faciliter le bénévolat et favoriser l'emploi au sein de l'économie sociale et solidaire** ».

En effet, c'est l'ensemble des associations qui font aujourd'hui mouvement pour trouver des issues à la crise multiforme où nous sommes plongés, en inventant chaque jour sur le terrain des solutions pour renforcer le lien social, amorcer la transition écologique, développer la participation citoyenne et l'éducation populaire, permettre l'épanouissement des personnes.

A l'heure où la vie associative est en grand danger d'anémie dans notre pays, le gouvernement doit agir en pleine cohérence avec l'heureuse décision qu'il vient d'annoncer. **Celle-ci doit avoir des conséquences positives immédiates sur la préparation du budget 2015**, d'une part en relâchant l'étau qui enserré les collectivités territoriales en raison de la baisse de leur dotation globale de fonctionnement, d'autre part en répartissant sur un plus grand nombre d'associations les subventions de l'État actuellement concentrées, pour les 3/4 de leur volume, sur les 750 les plus importantes. Car une Grande Cause Nationale **ne saurait se réduire à un appel aux dons de grands mécènes ou de particuliers, sous peine de n'être comprise que comme un simple masque cachant le désengagement de la puissance publique**. Il est en effet nécessaire et tout à fait légitime que l'action menée par les associations au service de l'intérêt général soit clairement soutenue par la **contribution que les citoyens** consentent à l'Etat et aux collectivités à travers l'impôt.

Le mouvement associatif, dans sa grande pluralité, **ne saurait être confondu avec « le Mouvement associatif »**, nouvelle dénomination que s'est donnée la CPCA (conférence permanente des coordinations associatives). Celle-ci ne représente en réalité qu'une partie du monde associatif, comme elle l'a d'ailleurs reconnu en souhaitant s'ouvrir à un travail commun avec d'autres partenaires. En effet, de nombreux réseaux nationaux, tels que le Collectif des Associations Citoyennes mais aussi beaucoup d'autres, œuvrent sans relâche à valoriser le rôle des associations et à promouvoir l'engagement bénévole dans notre société, et il est important de pouvoir y travailler ensemble. Sur le terrain, plus de 60% des associations n'appartiennent à aucun des grands réseaux. **Nous attendons donc du gouvernement qu'il s'engage aux côtés de l'ensemble des associations**, quelles que soient leur taille et leur finalité au service de l'intérêt général, et qu'il **favorise la concertation avec l'ensemble du monde associatif dans sa diversité**, comme il a su le faire dans le groupe de concertation qui a élaboré la [nouvelle Charte nationale](#) d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et le monde associatif.

A ce sujet, le **Collectif des Associations Citoyennes regrette que** le communiqué du Premier ministre n'évoque que pour mémoire la signature de cette **nouvelle Charte** et ne mentionne pas sa **nécessaire déclinaison** en de multiples chartes territoriales. Il serait très dommageable que cet oubli soit un signe d'abandon de **l'objectif principal de la nouvelle Charte, qui consiste à construire des relations partenariales entre associations et collectivités territoriales**.

Pour sa part, le Collectif des Associations Citoyennes poursuivra ses efforts pour que cet outil prenne toute sa place dans le **renouveau de la politique associative des collectivités territoriales, partenaires essentiels du secteur associatif et soutiens principaux de son développement au service de la société**.

➤ Voir sur notre site avec [les liens médias ICI](#)

L'action du collectif et la vie du réseau

Les difficultés associatives largement répercutées par les médias

La perspective d'un vaste plan social et la négation des raisons d'agir des associations commence à être largement évoquée par les médias : plus de 10 articles, émission ou interviews depuis le début de l'année, sur les ondes nationales ou locales, et dans la presse écrite, petite ou grande ([LIRE](#)).

Pour entendre ou réentendre les passages sur les ondes nationales ou régionales (Le Mouv', France Inter, Radio Aligre, Radio Primitive, fréquence Paris plurielle) : <http://www.nondisparitionassociations.net/?p=1798>

L'action menée par les associations pendant ce mois de campagne

Une vingtaine de territoires sont entrés en action pour interpeller les candidats aux élections municipales et/ou faire connaître la situation des associations : [VOIR le tableau ICI](#). Quelques exemples d'actions :

► En Drôme/Ardèche la Co-opérative Peuple et Culture et la Coordination de la nouvelle éducation populaire préparent en mars une soirée citoyenne d'échanges sur les relations entre les collectivités et les assos : [Voir ICI](#) ; ► Le Collectif Sarthois a demandé aux candidats, futurs élus, quels engagements vont-ils prendre vis-à-vis des associations : [LIRE ICI](#) ; ► A Roubaix le 11 février, une quinzaine de prétendants au siège de maire sont venu participer au débat « le monde associatif, acteur majeur de la cité, en danger ? » [ICI](#)

Mais nous ne connaissons pas toutes les actions menées par les associations citoyennes sur le terrain au cours de ce mois de campagne, ni celles qui sont projetées en direction des futures équipes municipales dès qu'elles seront élues. D'où cet appel que nous vous adressons pour connaître les initiatives **de vos territoires** afin de donner une plus grande visibilité à l'action associative : à contact@associations-citoyennes.net ou directement sur le site en laissant un commentaire au bas de [cet article-ci](#)

Un réseau de collectifs locaux se met en place

Dans le cadre du **développement d'un réseau de Collectifs Locaux d'Associations Citoyennes**, la recherche de **correspondants locaux** (les relais de terrain qui « maillent » le territoire) nous a permis d'identifier 7 relais actuellement mais le nombre est amené à augmenter au fur et à mesure de vos propositions :

Paris : Bernard Massera [Paris 18] 06 08 54 75 98 — bm18@club-internet.fr

Nord-ouest : Gilles Rouby [Le Mans] 06 87 17 67 18 — collectif72@associations-citoyennes.net et Francis Le Hérisse [Rennes] 02 99 64 71 54 - francis.le-herisse@orange.fr

Sud est : Alain Manac'h [Grenoble] 06 88 46 96 45 — alainmanach@orange.fr

Sud centre : Juliette Guttin [Montpellier] 06 70 70 51 25 — forum.cnp@gmail.com

Sud ouest : Amélie Ramblière [Poitou-Charentes] 05 46 91 98 79 — actpca@orange.fr et Bruno Bourgarel [Toulouse] 06 12 01 91 60 — arcenciel.sud@laposte.net.

➤ Deux Collectifs Locaux d'Associations Citoyennes en action :

1- Paris : Le Collectif 18 des Associations Citoyennes [invite](#) les principaux candidats aux élections municipales du 18ème arrdt à échanger et débattre avec les associations locales sur leurs visions de la vie associative et leur programme à leur égard : **vendredi 14 mars** 19H30 à la Maison Verte. [LIRE TOUT](#)

2- Rennes : après un Appel initial qui a fédéré 75 signataires, la constitution du Collectif d'associations citoyennes de Rennes et Rennes métropole a été officialisée **jeudi 20 février** : [LIRE ICI](#)

Contact : Isabelle au CAC contact@associations-citoyennes.net et Yves Guerre à ARC-EN-CIEL THÉÂTRE (03 44 39 88 28 — arcencieltheatre@orange.fr) et [lien vers le site Internet](#)

Un nouvel outil : 20 fiches sur « pourquoi les associations se mobilisent »

Ce fascicule est à votre disposition sur le site Internet pour accompagner les débats et la mise en réseau des associations, c'est un **outil pratique** qui reprend de manière synthétique l'ensemble des arguments du Collectif sur des sujets qui sont souvent riches et complexes. N'hésitez pas à le lire, vous en emparer, l'imprimer, le transmettre, ou nous le commander (nous avons fait quelques tirages), il est libre de droit !! [VOIR le FASCICULE](#) - *Si vous voulez enrichir ou préciser des fiches, transmettez-nous vos compléments afin que nos outils soient toujours plus collectifs !-*

Réunion plénière du collectif le samedi 8 mars à Paris, toutes les associations citoyennes sont attendues de 9h30 à 16h30 au 108 rue St-Maur 75011 Paris:

Comme on le voit, beaucoup de choses ont avancé depuis le séminaire du collectif du mois de novembre. Il est indispensable de faire le point sur tous ces événements pour préciser l'action des prochains mois et confirmer la perspective définie en novembre. **La réunion plénière permettra collectivement de :**

1. mener une réflexion en profondeur sur la conception du monde associatif que nous voulons, face une campagne qui minimise les difficultés des associations et les incite à développer des financements privés ; puis chercher des propositions concrètes ;
2. faire le bilan de l'action menée par les associations pendant ce mois de campagne et débattre de la suite de notre action pour faire reconnaître le rôle essentiel des associations et leurs donner les moyens d'agir ;
3. « Faire le point sur la constitution de groupes locaux, à la lumière des premiers groupes mis en place.

Le projet d'ordre du jour : [Projet de déroulement plénière 8 mars 2014](#)

Journée ouverte à tous ceux qui sont intéressés, inscrivez vous vite : contact@associations-citoyennes.net

>> Il n'y a pas de coût d'inscription, mais ceux qui souhaitent participer au frais (salle, logistique) sont les bienvenus. Le repas de midi se fera sous la forme « auberge espagnole » aussi venez avec quelques mets à partager <<

Elle est précédée d'une **Assemblée Générale** de l'association le **vendredi 7 mars au soir**.

Soutenez le collectif !

Le développement de l'action de collectif rend nécessaire le renforcement de son organisation ; **nous avons besoin de votre soutien** à la fois symboliquement, car cela renforce la crédibilité du mouvement, et financièrement, car cela nous permet de continuer à être indépendants et avoir une parole libre. *Nous remercions les associations et personnes qui ont déjà apporté leur aide début 2014.*

[Cliquez ICI](#) pour apporter votre soutien et/ou adhérer à l'association.

Quelques autres nouvelles

Le Collectif a signé l'Appel pour « Construire Ensemble La Politique de L'Enfance ! »

- [L'APPEL complet ICI](#) - Constatant depuis de longues années l'absence d'une politique nationale globale pour l'enfance (jusqu'à 18 ans), **88 organisations**, répondant à l'initiative du Collectif « *Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans* », se sont rassemblées au sein du Collectif national **CEPE** (Construire ensemble la politique de l'enfance) et ont lancé un appel **pour la création d'un Conseil National de l'Enfance et d'une Instance Interministérielle à l'Enfance** et une véritable politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse soit co-construite, avec l'ensemble des acteurs concernés. Le Collectif s'est associé à la démarche.

À propos de la Politique de la Ville – rapport Bacqué/Mechmache-

Suite au vote de la loi concernant la re-fondation de la politique de la ville, quelques avancées, mais beaucoup de reculs sont constatés par rapport aux propositions "Cela ne se fera plus sans nous. Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires" fournies par Mohammed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué : [LIRE ICI](#)

Tout d'abord silence total à propos du vote des résidents non européens qui était un quasi préalable. Puis la loi affirme le principe de la co-construction, mais avait été mis en avant celui de la **codécision** reposant sur une représentation significative des citoyens dans toutes les instances, qu'il s'agisse des comités de pilotage au niveau local et intercommunal ou des instances nationales comme l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Ensuite les « coordinations » ou « tables de quartier » -lieux d'élaboration et d'action collectives créés à l'initiative des associations et des collectifs habitants- proposées sont transformées dans la loi en « **conseils citoyens** » et deviennent obligatoires (qui les créera et qui en décidera la composition ?).

Dans ce contexte et suite à un regroupement national le 8 février 2014, la coordination citoyenne "[CELA NE SE FERA PLUS SANS NOUS](#)" est créée et lance un appel, ainsi qu'une campagne pour la création d'un [fonds pour l'interpellation citoyenne](#) (www.missionparticipation.fr). Une force d'interpellation et de surveillance est donc en train de se mettre en place, bonne nouvelle !